



*À l'intention des audiologistes  
des audioprothésistes  
des optométristes autorisés  
des distributeurs d'aides de suppléance à l'audition  
des laboratoires d'orthèses-prothèses  
des établissements de réadaptation en déficience auditive  
des établissements de réadaptation en déficience physique  
des établissements de réadaptation en déficience visuelle*

*28 octobre 2019*

## Retransmission des télécopies envoyées à la RAMQ entre le 15 et le 24 octobre 2019

Bien que la situation soit maintenant rétablie, la RAMQ a constaté que la réception et l'envoi de télécopies à la RAMQ a fonctionné de façon sporadique du 15 au 24 octobre 2019. Ainsi, **même si vous avez reçu un accusé de réception lors de l'envoi d'un document à la RAMQ par télécopie durant la période visée, il est possible que celui-ci ne nous soit pas parvenu.**

De ce fait, nous vous recommandons de transmettre à nouveau vos documents à la RAMQ.

Nous sommes désolés des incon vénients et nous vous remercions de votre compréhension.